BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 4. — AVRIL 1851.)

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 7 AVRIL 1851,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE BARANTE.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le président proclame membres de la Société, après leur admission par le Conseil :

799. M. Kervyn de Lettenhove, à Bruges, présenté par M. Duchesne aîné.

800. M. de Malezieu, rue Vaneau, 39; présenté par MM. Marcellin De Fresne et Duchesne aîné.

801. Mme Lèbe-Gigun, directrice des études à la maison d'éducation de la Légion d'honneur, à Saint-Denis; présentée par MM. Magin-Marrens et Paret; à Paris, rue des Fossés-du-Temple, 40.

Ouvrages offerts à la Société.

Par l'Académie royale des sciences de Bavière :

Abhandlungen.... philosoph.-philolog.-classe.. T. VI, 1re livr. Munich, 1850. In-4°.

Id..... *historische classe.* T. VI, 1re livr. 1850. In-4°.

Gelehrte Anzeigen. T. XXX et XXXI. Année 1850. 2 vol. in-4°

Bulletin. (Procès-verbaux des séances de l'Académie) a. 1850. 1 vol. in-4°.

Trois dissertations lues dans les assemblées générales de l'Académie pendant l'année 1850 :

Ueber die politische Reformbewegumg in Deutschland, im XV. Jahrhunderte, und den antheil Bayerns an derselben (sur l'action politique de la réforme en Allemagne au xv^e^ siècle, et spécialement sur la part que la Bavière y a prise), par M. C. Höfler. In-4°.

Einige worte über Wallensteins schuld (un mot sur la culpabilité de Wallenstein), par M. Rudhart. In-4°.

Abhandlungen über das schul und lehrwesen des muhamedaner im mittelalter (mémoire sur les écoles et l'enseignement des musulmans au moyen âge), par M. Veranstaltung Haneberg. In-4°.

De la part de la Société générale des scrutateurs de l'histoire de la Suisse (à Zurich).

Les ouvrages suivants :

Archiv für Schweizerische geschichte, herausggeben auf Veranstaltung des allgemeine geschichtsforschenden gesellschaft der Schweiz. T. II, III, IV, V, VI. Zurich, 1844-1849. 5 vol. in-8°. Le tome I^er^ sera envoyé plus tard.

Regesten der archive in der Schweizerischen Eidgenossenchaft (Regestes des archives dans la Confédération suisse) publiés pour la même Société, par M. Th. de Mohr. T. I^er^, première partie : *Regesten der benedictiner-abtei Einsiedeln.* (Regestes de l'abbaye des bénédictins d'Einsiedeln) par M. P. G. Morel, supérieur du couvent. Chur 1848. in-4°. — Deuxième partie : *Regesten der Klöster und Kirchlichen stifte der Kantons Bern.* (Regestes des couvents et chapitres ecclésiastiques du canton de Berne,) par M. H. Steller. Chur 1849. In-4°.

De la part de plusieurs sociétés françaises :

Mémoires et dissertations sur les antiquités nationales et étrangères, publiés par la Société des Antiquaires de France. Nouv. série. T. X. Paris, 1850. In-8°.

Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie. Deuxième série. T. I^er^. Année 1850. In-8°.

Bulletins des séances de la même société. Année 1850. In-8°.

Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest. Quatrième trimestre de 1850.

De la part de l'auteur.

Histoire politique et militaire de la Belgique. Première partie, deuxième étude, par M. Renard. Bruxelles, 1851. In-8°.

Correspondance.

M. Burckhardt, questeur de la Société d'histoire de Suisse (Bâle, 10 mars 1850), fait hommage de la collection indiquée précédemment.

M. Vuillemin, président de la Société suisse d'histoire (Lausanne, 9 février 1850), exprime, au nom de cette même compagnie, le désir d'entrer en relation avec la Société de l'Histoire de France. Le Conseil décide que six volumes seront offerts à la Société suisse, en même temps que la collection des *Annuaires* disponibles, et l'ancien *Bulletin*, 4 vol. 1835-1836. Le choix de ces volumes est laissé au secrétaire.

M. le bibliothécaire de l'Académie royale des sciences de Bavière annonce l'envoi des derniers volumes de la société.

MM. De Fresne et Magin-Marrens écrivent pour proposer l'admission de deux nouveaux membres reçus dans cette séance.

M. de Combettes de la Bourelie (Gaillac-sur-Tarn, 12 mars 1851), offre, pour l'un des prochains Annuaires, une liste qu'il a dressée, d'après le P. Anselme et les almanachs royaux, de tous les chevaliers et officiers de l'ordre du Saint-Esprit, depuis l'origine de cette institution jusqu'en 1830. Cette proposition est renvoyée au Comité de l'*Annuaire*.

M. Garnier, secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, adresse le dernier volume publié par cette compagnie; il y joint la liste des ouvrages de la Société de l'Histoire de France qu'elle a déjà reçus. Le Conseil décide que la suite des ouvrages commencés (*Orderic Vital* et *Barbier*) sera envoyée et qu'on ajoutera un exemplaire de la correspondance de *l'Empereur Maximilien*.

M. le trésorier annonce que la Commission de la statue élevée à Ducange à Amiens, vient enfin de faire réclamer, après l'avis qu'il en avait transmis depuis plusieurs années, le montant de la souscription des membres du Conseil de la Société, pour l'érection de ce monument. La Commission a envoyé un exemplaire de la médaille frappée en souvenir de l'inauguration de la statue.

M. Delafons-Melicocq adresse des extraits de documents recueillis par lui dans les archives de l'abbaye de Saint-Bertin à Saint-Omer, pour servir à l'histoire des mœurs et des usages au XVI^e^ siècle.

— M. Lacabane annonce que prochainement la plus grande partie du manuscrit du premier livre de Froissart sera remise à M. le commissaire responsable.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions au 7 avril :

Journal de Barbier, t. III. — La feuille 24 est tirée; les feuilles 25 à 27 sont chez l'auteur. Ce volume formera 31 feuilles et sera terminé avant la prochaine séance.

Comptes de l'Argenterie. — La feuille 24 est tirée, la feuille 25 est chez l'auteur; on compose la table des noms qui complète le volume.

Vie de saint Louis, t. VI. — La feuille 19 est tirée, la feuille 20 est chez l'auteur; la copie complète de la table a été remise par M. de Gaulle.

Bibliographie des Mazarinades, t. III. — La feuille 18 est tirée, la composition de la table est commencée.

Orderic Vital, t. IV. — La feuille 11 est bonne à tirer, les feuilles 12 à 14 sont chez M. Le Prévost.

Mémoires de Daniel de Cosnac, t. I. — Les feuilles 8 à 12 sont chez M. de Cosnac, la feuille 13 chez M. Lenormant, la feuille 14 est composée.

Annuaire pour 1852. — Les feuilles 2 et 3 sont bonnes à tirer.

Objets d'administration.

— M. Lascoux, président du comité des fonds, fait le rapport du comité sur l'état de la caisse de la Société, et sur le mouvement des fonds pendant l'année 1850.

La recette a été de	13.842f. 23 c.
La dépense de	12.744 66
Reste en caisse	1.097 57

Les comptes et pièces à l'appui ont été trouvés en règle.

— Le même membre présente le détail et la vérification de l'inventaire des ouvrages conservés dans les magasins de MM. Crapelet et Renouard, et dans les archives de la Société,

— Le Conseil autorise M. l'archiviste à retirer des magasins de M. Renouard les volumes incomplets, et à essayer de les compléter par des défaits.

— Le Conseil fixe ainsi le choix des volumes qui composeront le prix de la Société de l'Histoire de France, pour le grand concours de l'année 1851 :

Grégoire de Tours, texte et traduction séparés...	4 vol.
Commynes.....	3
Villehardouin.....	1
Correspondance de Maximilien.....	2
	10 vol.

La séance est levée à cinq heures.

II.

DOCUMENTS HISTORIQUES ORIGINAUX

COMMUNIQUÉS AVEC DES NOTES PAR M. DE LA FONS DE MELICOCQ.

1513. *Conflit entre l'abbé et les religieux de Saint-Bertin et plusieurs curés de Saint-Omer.*

Sur le doleanche fecte par le grenetier comment les curez des paroiches de sainct Jehan, sainct Maguerite et sainct Martin ne ont esté aux processions dernièrement fectes à la requeste de madame de Savoie (1); et, aussy, qu'ilz ne vienent aux processions de cheans, aux jours de nattaulx, et à le offrande, comme ilz sont submis faire et promis par eulx à leur réception. Ordonné à esté aud. grenetier de dire au procureur de l'église de les faire citer devant le conservateur des prévileghes de l'église, pour amender la faulte et négligence par eulx commisse, et de recognoistre pour le advenir les droix et auctorité de l'église, et que ilz sont submis et obligié de venir ausd. processions et offrandes.

1513, 4 novembre. Ce jourhuy sire Gilles Hues et maistre Mahieu Ruffin, vice gérent des cures de l'église de saincte Marguerite en ceste ville de sainct Omer; sire Jehan Bernard, curé proprié-

(1) Le grenetier a fait rapport que, en ensieuvant le intencion de MS. et de son conseil, et de mess. doien et chapitre de sainct Omer, madame de Savoye a envoyet lettres missives à MS. et à son couvent, de faire processions pour la prospérité du Saint Père et de l'enpereur, son père, en date du mois de septembre de ceste an XV^e^ et XIII, et que mess. dud. chapitre ont eu semblables lettres de par lad. dame. Sur quoy a été ordoné aud. grenetier de mectre en bonne garde lesd. lettres, et, au surplus, a été conclud que *aucunes processions ne se feront sur les lettres et significacion des maieur et eschevins de ceste ville, se n'est que mad. dame ou MS. l'archeduc envoye à M. D. S. et son couvent samblables lettres que dernièrement a esté envoyés.*

taire de l'église de sainct Jehan, et maistre Pierre du Til, curé aussy propriétaire de l'église de sainct Martin, tous du patronnaige de l'église de chéans, qui avoient esté citez à le requeste du procureur de chéans, pour par eulx non avoir esté aux processions du jour de nataulx et aultres grans festes, quy se solempnisent chéans, et aussy non avoir esté à l'offrande lesd. jours de nataulx ont venu remonstrer leurs excuses de non avoir peu venir ausd. processions : asscavoir led. s^r Gilles Hues que, à le procession généralle fecte en septembre dernier, à laquelle estre estoit amonesté venir, il faisoit la messe et espousaige du filz feu Giles Brandefer, dont il estoit requis dès ung temps auparavant. Item. Led. M^e Mahieu, qu'il avoit confessé une siene poieuche (*sic*) demourant sur le ghiere, qui estoit infectée de la peste (1) lors, parquoy il ne

(1) En temps de peste, le chirurgien, qui restait au monastère sans aller en ville, « pour seignier et rere les religieux, » avait deux sous par jour (1525); le barbier douze deniers. — Celui qui soignait les pestiférés exigeait dix sous par mois, et on donnait VI s. « à ung homme aiant porté hors de cheens le lict et linchoeulx, où avoit couchiet Guillaume Paielle, maladde de peste. » — A sire Denis Hoet, organiste, XL s. pour avoir joué XL *messes de peste*. (Arch. de l'abbaye de Saint-Bertin.) — A Péronne, on plaçait *une croix blanche* à la porte des maisons infectées; elles étaient en outre *bouchées de serruzes et de noquets*. (*Id.* de Péronne, fol. 9, v°.) — 1527. Ordre d'expulser de la ville les pauvres étrangers, *attendu que en ceste présente année sommes menassez de plusieurs maladies contagieuses, selon le dict des astrologiens et pronostiqueurs*. (*Ibid.* fol. 195 v°-196 r°.) — 1558. Sire Nicolle David, pbre, a accordé à mess. administrer les sacremens de confession, communion du saint corps Nostre Seigneur et de Extresme-Onctiou aux personnes qui seront infectées de la malladye contagieuse de cette ville et faulxbourgs, moyennant VI l. par chacun mois qu'elle sera infectée, et trois solz pour chacun jour, pour sa messe, qu'il célébrera cessant légityme empeschement. Et, encore, moyennant ce que lon luy sera tenu furnyr et donner lict, deux paires de draps et couverture, ornemens d'église et logis aux champs et aultres choses nécessaires pour la célébration de la messe et administracion desd. sacrements. Lequel payement luy sera continué jusques six sepmaines entières après lad. malladie cessée et mort de la dernière personne infectée. Et, lesd. six sepmaines resolutes, fynies et expirées, sera entretenu esd. trois solz pour sa messe par chacun jour, demeurant à son prouffit lesd. lict, draps et couverture, à la charge de les représenter et soy en ayder, lorsque pareille malladye surviendra, et sera tenu soy exposer comme dessus, aux mesmes gaiges. (*Ibid.*, fol. 110 v°-111 r°.) — Les denx aides de l'appariteur de peste reçoivent chacun *ung caisacquin de drap tane ayant une manche rouge et borde de mesme*. (*Ibid.*) — 1636. Deffense aux personnes quy sont entachez de la maladie contagieuse de faire *airer* leurs maisons qu'après six sepmaines qu'il n'y aura plus de mal et sans la permission des commis. Les

oyoit converser avec mess. de cheans, pour doubte qu'il ne venist dangier, comme il fist remonstrer à mons. le prieur. Item. Led. s^r Jehan Bernard, que, aussy, il confessa lors mademoiselle Craye, quy trespassa lors de lad. maladie de peste; et led. M^e Pierre de Til, qu'il y avoit esté ausd. processions, requérant à MS. et son couvent leur faire grâce et pardonner qu'ilz ne auroient esté ausd. processions généralles et aultres jours précédens. En promettant pour le advenir venir à la procession et offrande aux jours qu'ilz sont accoutumés et submis y venir, quy sont le jour de Noël, le Épiphanie, le Purificacion Nostre Dame, le jour *Palmarum*, le Anunchiacion Nostre Dame, *s'elle vient après Pasques*, le jour de Pasques, le Ascencion, le Pentecouste, la Trinité, *le Sacrement*, le jour sainct Pierre et sainct Pol, le Asumption Nostre Dame, le jour sainct Bertin, de sainct Omer et le Toussains : avec aux processions généralles quy se feront par mesd. s^rs. Touchant la rompture et violence fecte en la maison de le rencluse joingnant le muraille de cheans et le tour de l'église de sainct Martin, l'on se informera de ceulx quy ont fait lad. rompture et démolissement de lad. maison et ouvraige d'*Almarche;* et, se l'on ne le poeult scavoir, *sera obtenu monition de mons. de Thérouane, pour amonester ceulx quy auront fait lad. violence;* et, après que l'on sera venu à cognoissance, l'on obtiendra complainte contre eulx desd. romptures et violences. Et, quant aux biens meubles délaissiez par lad. rencluse, qui sont en la main de le chambrière et aultres, par eulx emportez, que l'on se complaindra dud. emport fait par icelle servante et aultres, que l'on trouvera avoir emporté iceulx, et semblablement de ceulx qui ont vendu *les almarches* et autres matières venant de lad. maison.

1513. Sur la requeste présentée par le curé de sainct Jehan, adfin de être receu à l'appel par lui entrejetté de MS. et de son couvent renonchier, et aussy lui pardonner l'offense qu'il paroît avoir vers mess. de cheans, en faisant inhumer Franchois Rocquelin en la chimetiere de chéans; ordonné a esté que led. curé sera mandé venir en personne au prochain conseil faire sa requeste de bouche, pour communicquer avec luy touchant aultres nouveltez que luy et aultres curez du patrosnage, font contre les droix de l'église. — Le curé de sainct Jehan, nommé sire Jehan Bernard, mandé ce jourhuy par devant Ms. et son conseil, pour oyr ce qu'il volloit dire et requerre à m. d. s. et son conseil, en ensieuvant le dernier délibéracion du conseil, a, en ensieuvant sa requeste baillée par escript, requis à

airiens, après avoir *airé* une maison, doivent être dix-sept jours sans communicquer avec personne. (*Ibid.*, fol. 224 r° et v°.)

m. d. s. estre receu à renonchier à son appellation par luy entrejectée du prieur et des religieux, quy estoient assistent, alors que le corps de Franchois Rocquelin fut inhumé en la chimetière de cheans, sachant à tort avoir appellé, et que lesd. religieux peulvent inhumer en leur chimetière tous serviteurs (1) et confrères de la confrairie de mons. sainct Bertin. Et, pareillement, de avoir dit aucunes haultaines paroles aud. prieur et religieux, au content de ce que dessus. En requérant pour ce luy estre pardonné, et qu'il luy desplait de les avoir dit, et que, s'il les avoit à dire il ne le feroit jamais, sachant m. d. s. estre son maistre; en promectant pour le temps advenir garder et entretenir les droix, previleghes de l'église sy avant qu'il pora et saura. Et sur lesd. requestes et promesses, m. d. s. et son conseil ont pardonné et pardonnent aud. curé lesd. offenses par luy fectes, et que sad. appellation soit nulle et comme non advenue, *en mectant par luy ung chierge pesant une livre, ou aultre à sa dévocion, devant le corps de mons. sainct Bertin. Lequel curé a mis et présenté devant le corps de mons. sainct Bertin deuz chandeilles chalcune de demy livre* (2).

1513. *Escauwage d'un homme assassiné.*

Le procureur a fait rapport que ung nommé Valentin Le Clitre a esté homicidé par ung nommé ..... sur la terre de Quelmes, et que les officiers de sainct Omer y ont venu pour *escauwer* (3) le corps et faire informacion, lequel *escauwement* ils ne peulvent faire, à cause obstans que le corps avoit été porté en terre, et, pour ce, le bailly et officiers adiournèrent à comparoir en personne, et *de main touchie,* aucuns subgietz de l'église, quy avoient porté le corps en terre, à certain jour : auquel jour lesd. subgietz ont été kalengiés en amende de XL l. cour., et ordonné qu'ils respondroient en personne du fait auparavant avoir distribucion du conseil, dont a esté par luy appellé, et, au surplus, a esté ordonné de relever l'appel, et décliner pour les subgietz; et s'il est appointié que lesd. subgietz respondront, en appeller pour eulx aux dépens de l'église.

(1) François Rocquelin était le maçon de l'abbaye.

(2) Arch. de l'abbaye de Saint-Bertin.

(3) 1506. Le différent est bon à widier, se ceulx de Popringhes voeullent le bailly paiera pour le desjuner XIII patars et XXVI pour le soupper, touttes et quantesfois qu'ilz (les échevins) feront *escauwages*, au commandement du bailly, soient ordinaires ou extraordinaires; parmy ce que les eschevins seront tenus, quant aux amendez, de les jugier soit en condempnacion ou absolucion, et sur le lieu, sans prendre aulcun délay, sur la paine d'estre par le bailly callengié de négligence.

1512. *Administration du bien des orphelins.*

Après avoir esté adverty que Jehan de La Helle, sergent à verghe de mess. maieur et eschevins, a esté en l'église de Wisernes faire commandement à tous subgietz, manans et habitans desd. lieux *de faire rapport de biens d'orphelins estans esd. lieux, au livre des orphelins de cette ville de sainct Omer, et non ailleurs, et desd. biens en rendre compte par devant les souverains advoez dud. lieu d'orphelins et de baillier tesmoins de rendre lesd. biens, quy est au préjudice et contre les droix et possession de l'église, par ce que le justice de l'église a eu, de tout temps, desd. biens la congnoissance et souverains advoez, et oy lesd. comptes :* A esté délibéré que ceste affaire sera communiquée avec mess. de chapitre, pour ce que pareille déffence a esté fecte en leur terre de Blendecques, pour se savoir comment l'on se advera conduire.

La complaincte obtenue contre Jehan de Le Helle, pour le publicacion par luy à Wisernes, *de apporter par escript au livre des orphelins de ceste ville de sainct Omer les biens des orphelins estans en lad. ville de Wisernes,* se exécutera sur led. de Helle, le plus brief que faire se pora (1).

III.

VARIÉTÉS.

Les chartes qui sont l'objet de la publication annoncée dans la *Bibliographie* du Bulletin de février, n° 32, ont été trouvées, en 1810, dans les ruines du Château-Vieux de la ville de Mont-de-Marsan, comme le constate un procès-verbal dressé à cette époque par le préfet des Landes et les autorités municipales du lieu. Elles avaient été déposées dans les fondations de ce château, par les soins d'Alexandre de Gourgues, maire de Mont-de-Marsan, en 1400. Les trois premières de ces pièces sont des copies faites le 1er août 1400, par ordre et sous le sceau du même Alexandre de Gourgues, d'un pareil nombre de chartes beaucoup plus anciennes, qui seraient importantes pour l'histoire de Mont-de-Marsan, et aussi, à quelques égards, pour l'histoire générale de France, si l'authenticité des faits qu'elles exposent était complétement démontrée. La première charte est en langue romane, et porte la date du 10 avril 1141. C'est

(1) Arch. de l'abbaye de Saint-Bertin.

une sorte de relation historique, faite par Raimond Sance, garde des chartes de la cour comtale de Gascogne, à la requête de Pierre de Lobanner, vicomte régnant de Marsan, qui déclare en avoir besoin pour la réédification de la ville capitale de sa vicomté. Cette relation s'annonce comme extraite de documents antérieurs, particulièrement d'une charte de Sanche, duc de Gascogne, datée de l'an 1012. Elle tend d'abord à constater l'établissement par Charlemagne, en 778, de la *proconsulie* de Marsan, et la fondation du chef-lieu entre les rives de la Douze et du Midou, sur les ruines du temple ou de la forteresse de Mars (d'où viendrait le nom de Marsan). Elle rappelle ensuite, dans un récit détaillé, les dévastations commises par les Normands dans la Gascogne, le siége et la destruction de Marsan, au mois d'août 841, siége durant lequel Déodat de Lobanner, vicomte de Marsan, un des ancêtres de Pierre de Lobanner, tomba au pouvoir de l'ennemi et fut conduit en captivité. La seconde charte, aussi en langue romane, est du 19 avril 1141. Elle contient la cession, par Bérenger de Cantaloup, chevalier banneret, à Pierre de Lobanner, vicomte de Marsan, des débris de la citadelle de Mars et des terres environnantes, sur lesquelles ce vicomte voulait réédifier la ville de Marsan. La troisième charte, également en langue romane, et portant la même date du 19 avril 1141, est la prise de possession, par Pierre de Lobanner, des terrains compris dans cet acte de cession. La quatrième, rédigée en latin, constate qu'Alexandre de Gourgues, maire de Mont-de-Marsan, déposa, le 2 août 1400, dans les fondations du château de Marsan, alors en réparation, les copies qu'il avait fait faire des trois chartes précédentes. A ces diverses pièces, les éditeurs ont ajouté, outre le procès-verbal de découverte dressé en 1810 par le préfet des Landes, un assez grand nombre de notes, et quelques autres documents concernant l'histoire de la ville de Mont-de-Marsan.

— Il vient de paraître à la librairie de Dumoulin (*Bibliographie*, n° 67) un volume d'*Études sur l'agriculture normande au moyen âge*. Cet ouvrage, couronné en 1849 par la Société d'agriculture, sciences et belles-lettres de l'Eure, est dû à M. Léopold Delisle, qui a publié, dans la *Bibliothèque de l'école des chartes*, plusieurs travaux remarquables. On y trouve des recherches approfondies sur l'état de l'agriculture et sur la condition des laboureurs, en Normandie, depuis les premiers temps du moyen âge jusqu'au XVI^e^ siècle. L'auteur traite successivement de l'état des personnes et des terres, des tenures, des redevances et des services, des charges publiques et ecclésiastiques imposées aux agriculteurs, de la police

rurale, des affranchissements et des communautés, de la population, de l'instruction et des mœurs, du crédit, du bétail, des engrais, des prairies, des landes et marais, des travaux de culture, des espèces cultivées, des forêts, des vignes, du cidre et de la bière, des jardins et vergers, des moulins, des mesures et des prix. M. Delisle a soin de citer en notes les documents manuscrits très-nombreux qu'il a consultés.

— La Société des Antiquaires de Picardie a ouvert une seconde série de ses mémoires par la publication d'un volume où l'on trouve, outre les rapports du secrétaire perpétuel de cette Société sur les travaux de ses membres et sur les concours de 1849 et de 1850, un Glossaire étymologique et comparatif du patois picard ancien et moderne, par M. l'abbé Jules Corblet, ouvrage qui a été publié à part, et dont nous avons rendu un compte sommaire dans notre *Bulletin* de février, p. 24.

— Les *Études sur la vie de Molière*, par M. L. Bazin, publiées pour la première fois dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 juillet 1847 et 15 janvier 1848), paraissent aujourd'hui avec des additions et de nombreux changements faits par l'auteur peu de temps avant sa mort. M. Bazin a rectifié plusieurs assertions ou traditions fausses, admises par les écrivains qui se sont occupés de la vie de Molière, et son travail peut servir de complément à toutes les précédentes biographies de ce grand homme.

— Un recueil de lettres et d'opuscules inédits du comte Joseph de Maistre, avec une notice biographique et une introduction par M. Louis Veuillot, paraît en ce moment à la librairie de Vaton (*Bibliographie*, n° 76). Le premier volume de cette publication contient les lettres inédites de Joseph de Maistre. Ces lettres, dont la première est datée de 1794 et la dernière de 1820, offrent un grand intérêt historique à cause des événements contemporains qui les ont pour la plupart inspirées. On peut les considérer comme un commentaire et une continuation des *Considérations sur la Révolution française*, ouvrage célèbre du même auteur. Les opuscules forment la matière du second volume. L'éditeur y a recueilli, avec des additions et corrections faites par M. de Maistre, quelques écrits publiés pendant la révolution et devenus très-rares. De ce nombre, sont la lettre à M^me^ la marquise de Costa sur la mort de son frère (1794), l'adresse du maire de Montagnole (1795), le discours du citoyen Cherchemot, etc. Les autres opuscules sont inédits; quelques-uns sont d'élégants badinages; les plus étendus

traitent de diverses questions de religion, de philosophie et de littérature. Il y a un mémoire sur la situation du christianisme en Europe; une réfutation, en latin, du livre de Méthodius, archevêque de Twer, auteur d'une apologie de l'Église russe; une appréciation développée du caractère et des œuvres de Mme de Sévigné, et l'esquisse du morceau final des *Soirées de Saint-Pétersbourg*. Quelques lettres adressées à M. de Maistre, et dont les plus nombreuses sont de M. de Bonald, complètent la collection.

IV.

BIBLIOGRAPHIE.

64.—*Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne.* Trois vol. in-8°, ensemble de 85 feuilles 1/4. Imprimerie et librairie de Perriquet, à Auxerre (années 1847, 1848, 1849). Prix de chaque volume..... 5 fr.

65.— *De l'unité dans les chants liturgiques.* Moyen de l'obtenir : confronter les manuscrits des différents siècles et des différents pays. Application au célèbre répons *Viderunt*, dans ses différentes notations, depuis saint Grégoire (VIe siècle) jusqu'à nos jours; par L. Lambilbotte, S. J. In-folio de 3 feuilles. Saint-Germain-en-Laye, imprimerie de Beau. Paris, librairie de Mme Ve Poussielgue-Rusand.

66.— *Discours sur l'histoire ecclésiastique,* où l'on expose la suite de la discipline, l'état des mœurs et des opinions dans les différents siècles, avec des réflexions sur les hérésies et les événements les plus importants; par M. l'abbé Receveur, professeur à la Sorbonne. In-8° de 40 feuilles 1/2. *Idem,* in-12 de 27 feuilles. Imprimerie de Dondey-Dupré, à Paris. A Paris, chez Leroux et Jouby.

67.— *Études sur l'agriculture normande au moyen âge,* par Léopold Delisle. Ouvrage couronné en 1849 par la Société d'agriculture, sciences et belles-lettres de l'Eure. Évreux, imprimerie de A. Hérissey. Paris, librairie de Dumoulin. 1851. In-8° de 648 pages.

68.— *Histoire de l'ancienne infanterie française;* par Louis Susane, chef d'escadron d'artillerie. Tome 4. In-8° de 27 feuilles 3/4. Paris, imprimerie de Vrayet de Surcy, librairie de Corréard.

L'ouvrage sera composé de 8 volumes et de 150 planches.

69.—*Histoire universelle de l'Église catholique;* par l'abbé Rohr-

bacher. Deuxième édition. Tome onzième. Corbeil, imprimerie de Crété. Paris, librairie de Gaume frères. 1851. In-8° de 560 pages.

Ce volume comprend la suite de l'histoire de l'Église catholique depuis l'avénement du pape Zacharie (741) jusqu'à la mort de l'empereur Louis le Débonnaire (840). L'appréciation de Charlemagne et de son siècle est la partie la plus développée de ce travail historique.

70. — *Histoire politique, civile, religieuse, militaire, législative, judiciaire, morale, littéraire et anecdotique des cordonniers et bottiers de la France,* et des artisans dont la profession se rattache à la cordonnerie, tels que les tanneurs, les corroyeurs, les peaussiers, les formiers, les marchands de crépin, les savetiers, etc.; précédée de l'histoire de la chaussure à toutes les époques; suivie des statuts, priviléges et règlements des anciennes corporations, communautés et confréries d'artisans dont il est donné l'histoire, de leur armorial général pour toute la France, de la biographie de leurs hommes illustres depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, des œuvres choisies de leurs poëtes et prosateurs les plus remarquables, et du recueil complet de leurs chansons de métier aux différents siècles; par P. L. (bibliophile Jacob), Duchêne, Leroux de Lincy et Ferdinand Séré; première partie. Histoire de la chaussure. Première livraison, in-8° d'une feuille, plus 2 planches. Imprimerie de Plon, à Paris; à Paris, chez Séré.

L'ouvrage formera un volume de 650 pages, illustré d'un nombre considérables de planches imprimées en or, argent et couleurs, et tirées à part ou intercalées dans le texte. Il sera divisé en 40 livraisons.

71. — *Hôtels (les) historiques de Paris;* ouvrage entièrement inédit; par Georges Bonnefons; première livraison. In-8° de 2 feuilles. Paris, imprimerie de Vrayet de Surcy; librairie de Martinon.

L'ouvrage formera 1 vol. in-8° de 300 à 400 pages, divisé en 12 livraisons de chacune 2 feuilles et une gravure. Prix de la livraison. ..... 1 fr.

72. — *Institut des provinces de France.* Bulletin bibliographique des sociétés savantes des départements, contenant l'indication de leurs travaux et celle des publications individuelles qui paraissent en province. Première année, premier volume, n° 1, 1851. In-8° de 2 feuilles. Paris, imprimerie de Thunot; librairie de Derche. Prix annuel..... 5 fr.

73. — *Invective contre l'abominable parricide attenté sur la personne du roy très-chrestien Henri III, roi de France et de Navarre;*

par Pierre Constant, docteur ès droits, natif de Lengres. A Paris, par Frédéric Morel, imprimeur ordinaire du roy. 1595.

Réimprimé à Rennes, chez J. M. Vatar, et tiré à 25 exemplaires.

74. — *Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV*; par E. J. J. Barbier, avocat au Parlement de Paris. Publié par la Société de l'Histoire de France, d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale; par A. de la Villegille. Tome III, in-8° de 32 feuilles. Paris, imprimerie de Crapelet, librairie de Renouard.

75. — *Légendaire de la Morinie*, ou vies des saints de l'ancien diocèse de Thérouanne (Ypres, Saint-Omer, Boulogne). In-8° de 25 feuilles 1/4. Imprimerie de Berger, à Boulogne-sur-Mer.

La préface est signée l'abbé E. Van Drival, membre de la Société asiatique de Paris.

76. — *Lettres et opuscules inédits du comte Joseph de Maistre*, avec une Notice biographique et une introduction, par M. Louis Veuillot. Paris, imprimerie de Didot, librairie de Vaton. 1851. 2 vol. in-8°.

77. — *Littérature du moyen âge. Analyse de Li Romans de Raoul de Cambrai et de Bernier*; publiée pour la première fois, d'après le manuscrit unique de la Bibliothèque nationale, par Edw. Le Glay; par M. Jules Deligne. In-8° de 3 feuilles 3/4. Imprimerie de Danel, à Lille.

Extrait des Mémoires de la Société des sciences, de l'agriculture et des arts, à Lille.

78. — *Lutte entre l'Université et les religieux mendiants au* XIII^e^ *siècle*. Thèse; par Bazille (Gustave P. F.) de Lunel (Hérault). In-8° de 3 feuilles 1/2. Imprimerie de Forestié neveu, à Montauban.

79. — *Lyon antique restauré*, d'après les recherches et documents de F. M. Artaud, ancien directeur du Musée et conservateur des monuments antiques de la ville de Lyon; par A. M. Chenavard, architecte, professeur à l'École des beaux-arts. In-folio de 5 feuilles 1/2. Lyon, imprimerie de Boitel, librairie de Bohaire, et chez l'auteur. Paris, chez Garnier frères.

80. — *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*. Deuxième série. Tome 1^er^. Amiens, imprimerie de Duval et Herment. Paris, librairie de Dumoulin, 1851. In-8° de 706 pages.

Tome XI de la collection.

81. — *Mémoire sur la bataille de Nancy*, gagnée par René, duc de Lorraine, sur Charles de Bourgogne, le 5 janvier 1477; par M. l'abbé Marchal, membre de la Société des sciences, lettres et arts de Nancy, etc. Nancy, imprimerie de Vagner; librairie de Dumoulin, 1851. In-8° de 31 pages, avec une carte.

82. — *Monographie de l'amphithéâtre d'Arles;* par Louis Jacquemin, correspondant du ministère de l'instruction publique. 2 vol. in 8°, ensemble de 44 feuilles 1/4. Imprimerie de Garcin, à Arles.

83. — *Monographie de la table de Claude;* par J. B. Monfalcon; accompagné du fac-simile de l'inscription gravée dans les dimensions exactes de bronze, et publiée au nom de la ville de Lyon par ordre de M. E. Reveil, maire. Grand in-folio de 7 feuilles 1/2. Imprimerie de Louis Perrin, à Lyon.

Cette édition n'a été tirée qu'au nombre de cent exemplaires destinés pour la plupart aux principales académies et bibliothèques publiques de l'Europe. La monographie est l'une des parties complémentaires de l'histoire de la ville de Lyon, par J. P. Montfalcon; augmentée de l'éloge de G. F. Terme, maire de Lyon, d'une étude topographique sur les anciens monuments de Lugdunum, du dictionnaire des rues, de la bibliographie générale de Lyon, de deux lettres à M. l'abbé Cattet, des annales de Lyon, 1847 à 1850; d'une lettre à M. Auguste Bernard, contenant les additions et corrections, de nouvelles planches gravées sur cuivre et sur bois, et d'une collection, avant la lettre, de 54 vues de Lyon, gravées par Shrœder, d'après les dessins de Richard. Lyon, Louis Perrin, 1851, 5 vol. grand in-8°, papier vélin. (Il n'existe que 25 exemplaires ainsi complétés en papier vélin et 45 exemplaires en papier ordinaire). 2 forts vol. in-8°.

84. — *Monuments (les) de Carcassonne;* par M. Cros-Mayrevieille. In-8° de 12 feuilles 3/4, accompagnés d'un plan-dessin du xv^e^ siècle. Imprimerie de Labau, à Carcassonne. A Paris, chez Didron.

85. — *Mémoires de l'Institut national de France, Académie des inscriptions et belles-lettres.* T. XVI, première partie. Paris, imprimerie nationale, 1850. In-4° de VIII — 468 pages.

86. — *Mémoire historique sur les états généraux de* 1593; par M. Vivien. In-8° de 4 feuilles. Paris, imprimerie de Panckoucke.

Extrait du compte rendu de l'Académie des sciences morales et politiques.

87. — *Mémoires de l'Académie nationale de Metz.* Lettres, scien-

ces, arts, agriculture, 21e année. 1849-1850. In-8° de 29 feuill. 1/4, plus une planche. Metz, imprimerie de Lamort, au bureau de l'Académie et chez les principaux libraires. Paris, librairie de Derache.

88. — *Musée de sculpture antique et moderne,* contenant la description historique et géographique du Louvre, les bas-reliefs, inscriptions, autels, cippes, etc., du Louvre; les statues antiques des musées et collections de l'Europe, les statues modernes du Louvre et des Tuileries, une iconographie égyptienne, grecque, romaine et française; par feu M. de Clarac, continué sur les manuscrits de l'auteur, par M. Alfred Maury, publié sous la direction de Victor Texier, graveur. T. IV, 15e livraison. Faux titre et titre. Pages 17-372. In-8° de 22 feuilles 1/2, plus un cahier de 13 pl. et 1 f. in-4°. Imprimerie nationale (1850). A Paris, chez Texier.

89. — *Notice historique de l'abbaye de Saint-Léger de Soissons,* par MM. de Laprairie et l'abbé Poquet, accompagnée de dessins et de gravures sur bois. In-4° de 4 feuilles, plus 4 planches. Imprimerie de Fleury, à Laon. A Soissons, à l'évêché, et chez tous les libraires du département. A Paris, chez Didron.

90. — *Notes historiques sur la vie de Molière;* par A. Bazin. Deuxième édition, revue par l'auteur et considérablement augmentée. Paris, imprimerie de Duverger, librairie de Techener. 1851. In-18 de IX-179 pages.

91. — *Ode à monsieur Chastillon,* comte de Colligni, admiral de Guyenne, sur la version de son nom Gaspard de Colligni, admiral de Guyenne. Sey grand avis, gloire digne de la palme. Vis, digne Alcide, ore garde la digne palme; par Lallier. In-8° d'une 1/2 feuille. Imprimerie de Marteville, à Rennes.

92. — *Poésies de Jacques Dorat, archidiacre de Reims,* né à Limoges en 1577, et mort dans la même ville, le 9 janvier 1626, recueillies et publiées par Auguste du Boys, pharmacien à Limoges. In-8° de 3 feuilles 3/4. Imprimerie d'Ardillier à Limoges. *Notice sur Jacques Dorat et 25 pièces.*

J. de G.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.